

## Enseigner en Thuringe

Valérie Larose et Nicola Dittrich

*Les deux publications de notre association poursuivent, de façon complémentaire, leurs promenades dans les systèmes scolaires étrangers. Faisant pendant à l'article de Richard Cabassut (BV n° 506) centré sur les mathématiques enseignées en Allemagne, PLOT vous donne à voir ici le quotidien d'une enseignante allemande, à mettre en parallèle avec le vôtre...*

Amies de trente ans... jusque là rien de bien extraordinaire. En 1982, Nicola Dittrich, alias Nickie, étudie les langues française et russe au sein de la prestigieuse Humbolt Universität de Berlin-Est. Étudiante brillante, elle est recrutée pour assurer la traduction lors du séjour de jeunes français en visite en RDA pour l'été. De mon côté, j'encadre pour l'association France-RDA les jeunes en question. Notre première rencontre en 1982 scellera une amitié que seul le mur de Berlin contrariera.

Cet été 2013, une fois n'est pas coutume, nos discussions ont porté sur notre métier, son évolution, les élèves...

Je vous en propose un résumé. Attention, l'Allemagne est un état fédéral, chaque *Land* a sa propre politique éducative et au sein de chaque *Land*, chaque établissement fixe ses propres règles... Il ne faut donc pas généraliser mais l'esprit est plus ou moins le même partout outre-Rhin qu'au sein de l'*Angergymnasium* à Jena (Jena pour les français) en Thuringe où Nickie enseigne (établissement qui scolarise 713 élèves âgés de 10 à 18 ans sous la houlette d'une soixantaine d'enseignants).



### **Thüringe, wo ist es denn ?**

La Thuringe est un *Land* allemand de 2,3 millions d'habitants situé en ex-RDA. Weimar, Erfurt, Jena (victoire de l'Empire en quatre lettres pour les cruciverbistes) vous disent peut-être quelque chose... Jena est une ville universitaire de 100 000 habitants.

### **Gymnasium, was ist das ?**

C'est un établissement qui scolarise des élèves de la 5<sup>ème</sup> classe (CM2) à la 12<sup>ème</sup> classe (Terminale). On accède au *Gymnasium* après les quatre années passées en primaire mais seulement si on a le niveau requis, à savoir obtenir un « bien »

(soit la note de 2 sur 5) en maths, en allemand et en civilisation (*Heimat und Sachkunde*). Ce sont les professeurs principaux qui recommandent tel ou tel type d'école en fonction des résultats. Un élève qui n'aurait pas le niveau peut participer (à la demande des parents) à des cours spéciaux (*Probeunterricht*) pendant une semaine. Ces cours sont assurés par des enseignants d'un lycée, les élèves sont observés par d'autres enseignants choisis par le rectorat qui donnent une appréciation positive ou non pour le passage à l'issue de la semaine.

Il n'y a pas de carte scolaire, les parents postulent pour tel ou tel *Gymnasium*. Un élève peut s'inscrire dans plusieurs écoles et formuler des vœux ; si son premier vœu est refusé (capacités jugées insuffisantes), son dossier est examiné dans l'établissement suivant. Au final, le rectorat s'assure que tous les élèves sont bien affectés quelque part.

À l'issue des huit années passées au *Gymnasium*, l'élève passe son *Abitur*, l'équivalent de notre baccalauréat dont nous reparlerons plus tard.

Être admis au *Gymnasium* est le souhait de nombreuses familles. Si le niveau de l'enfant ne le permet pas, il sera orienté vers une structure dite *Thüringergemeinschaftsschule* ne délivrant pas l'*Abitur* mais une sorte de brevet. Un enseignement plus professionnel caractérise ces établissements, des passerelles permettent cependant d'intégrer le *Gymnasium*. Beaucoup de professeurs d'université et d'intellectuels résident à Iena, d'où une proportion élevée d'élèves intégrant le *Gymnasium* par rapport à d'autres régions en Allemagne. Une source *Wikipedia* donne le chiffre d'environ 500 000 jeunes scolarisés au *Gymnasium* en 2012 pour

l'Allemagne, chiffre en augmentation régulière.

Rappelons qu'il n'existe pas d'école maternelle en Allemagne ; la scolarité commence à 6/7 ans selon le moment de l'année où on naît (en France, 99% des enfants sont inscrits en maternelle, école non obligatoire). Être mère en Allemagne c'est bien souvent synonyme d'un long congé parental : en moyenne un an (auquel les papas peuvent participer pendant 2 mois) mais bien souvent 3 ans voire 6... Choisir de travailler avec un enfant en bas âge c'est être vue comme une *Rabenmutter* (mauvaise mère). De plus, les *Kindergarten* (jardins d'enfants) sont payants et en nombre insuffisant. Une loi votée à l'été 2013 est censée garantir le droit à une place dans un jardin d'enfants... la réalité est tout autre, notamment côté « ouest » (en ex-RDA, les femmes retournaient au travail après un an de congé parental, les crèches d'entreprises ou de quartier prenaient les enfants en charge, il était impossible de rester élever son enfant au-delà de la 1<sup>ère</sup> année).

Page 10, un tableau résume nos deux systèmes d'enseignement.

## Bivalence ?

En Allemagne, tous les enseignants sont formés pour être bivalents, mais la pénurie dans certaines matières (comme le français) fait qu'il est possible de n'enseigner qu'une seule discipline. C'est le cas de Nickie.

L'intérêt des élèves allemands pour le russe ayant disparu avec la chute du mur, beaucoup d'enseignants ont dû reprendre des études pour enseigner une autre matière. Nickie, jeune maman de deux enfants en 1989, ne pouvait pas retourner sur les bancs de l'université (et ne plus être salariée) ; elle est donc toujours professeure de français et de russe.

### Fonctionnaire ?

Un enseignant allemand n'est pas nécessairement fonctionnaire... Nickie l'est devenue en 2002 alors que ses collègues de Saxe ou du Mecklembourg ne le seront jamais (c'est désormais exclu aussi à Berlin et en Thuringe). L'avantage d'être fonctionnaire : la sécurité de l'emploi (actuellement, compte tenu de la pénurie d'enseignants outre-Rhin, le risque d'être licencié est minime selon les matières) mais aussi le salaire qui est plus intéressant (les fonctionnaires ne sont pas redevables des cotisations retraite et chômage).

### Formation, affectation, mutation

Après l'*Abitur*, un étudiant souhaitant devenir enseignant devra étudier 5 années à l'université : un examen d'état à Iena (*erste Staatsexamen*), un Master d'enseignement à Erfurt. Pour être professeur de maths, les cinq années d'études combineront un approfondissement en mathématiques et des enseignements en didactique et pédagogie. Un stage professionnel (de 18 à 24 mois) dans une école, encadré par un *Studienseminar* (une sorte d'IUFM), termine la formation ; le stagiaire assurera entre 12 h et 15 h d'enseignement d'abord avec un collègue expérimenté dans la classe puis seul face à la classe avec des visites du tuteur. Certaines de ces visites sont évaluées et un *Zweite Staatsexamen* clôturera la formation et permettra d'être enseignant, mais ceci n'assure pas un poste....

À l'issue de ses études, le jeune professeur pose sa candidature dans les différents districts (cinq en Thuringe), le ministère déterminant le nombre de candidats à recruter (souvent en deçà des sou-

haits des districts). Il n'est pas sûr d'être embauché et si c'est le cas, il ne sera peut-être pas à temps plein. Dans les années 1990, Nickie a été contrainte à ne travailler qu'à 75% et a alors vu son salaire réduit.

### Service d'un enseignant allemand... de surprises en surprises

Il n'y a pas plusieurs catégories d'enseignants (comme certifié ou agrégé en France) au sein des *Gymnasium*. Un professeur agrégé (un *Doktor*, titulaire d'un doctorat) est automatiquement affecté à l'université.

En Thuringe, l'horaire devant élèves d'un enseignant du secondaire est théoriquement fixé à 26 séquences hebdomadaires avec des séquences de 45 minutes (soit 19,5 heures) contre 18 séquences (16,5 heures) pour un certifié en France. Cependant... rien n'est fixé définitivement !

### Diminutions éventuelles

Le service est diminué dans les cas suivants :

- Pour 6 heures effectuées auprès d'élèves de seconde (10<sup>ème</sup>), 1<sup>ère</sup> (11<sup>ème</sup>) et Terminale (12<sup>ème</sup>), réduction d'une heure de cours (l'équivalent de notre heure de 1<sup>ère</sup> chaire).
- Pour 6 à 9 heures effectuées en bivalence, réduction de 2 à 3 heures.
- Réduction de 2 heures à partir de 55 ans (l'âge de la retraite étant fixé actuellement à 67 ans...).
- Être tuteur d'un stagiaire (*Mentor*) donne droit à 1 h de réduction.
- *Klassenleiterstunden* : selon les établissements scolaires, être professeur principal d'une classe de la 5<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup>

classe donne droit à 1h de réduction. La 5<sup>ème</sup> classe est l'équivalent de notre sixième : passage du primaire au secondaire qui demande un accompagnement important.

Aucune réduction horaire pour les 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> classes n'a été négociée dans l'établissement de Nickie, les élèves sont sur des rails, ce choix permet de ventiler les heures pour d'autres besoins.

Un nombre d'heures est attribué par le *Schulamt* (rectorat) à chaque établissement qui choisit comment les affecter. Ces heures peuvent être notamment attribuées au collègue qui accepte de commander les manuels scolaires, ou à ceux qui animent des clubs l'après-midi.

- *Fachberaterstunden* : être formateur se négocie. Ainsi Nickie a parfois vu son horaire réduit de 2 ou 5 h (exception appréciée) en tant que formatrice régionale. La négociation a lieu chaque année, elle va dépendre de la matière, du nombre de collègues concernés.

- *DELF* (Diplôme d'Étude de la Langue Française réservé à des élèves étrangers pour mesurer leurs compétences en langue française autant à l'écrit qu'à l'oral) : Nickie a bénéficié l'an passé d'une heure de réduction de service en tant que responsable d'un centre de passation du DELF. Pour information, il existe 3 centres en Thuringe (Jena, Erfurt et Meiningen).

### **Qui peut le moins peut aussi le plus...**

Les élèves allemands ne connaissent pas « la perm », et la perspective de sortir plus tôt si un enseignant est absent est exceptionnelle...

Un enseignant fonctionnaire a l'obligation de donner 3 heures de cours supplémentaires par mois en cas de besoin,

c'est-à-dire si des collègues sont absents que ce soit pour maladie, stage ou sortie scolaire.

En Allemagne, il n'y a ni CPE ni surveillants. Chaque professeur doit assurer la surveillance des élèves que ce soit à la cantine ou dans la cour et cela en plus de ses 26 heures hebdomadaires. Le chef d'établissement décide à la rentrée avec ses enseignants de la quantité horaire due : 2 à 3 fois par semaine pour Nickie et ses collègues pour assurer diverses surveillances :

- surveillance de la pause « petit déj » qui dure 20 minutes (cette pause intervient après 2 h de cours. Certains cours peuvent débuter à 7 h 10, un casse-croûte est alors apprécié),

- surveillance de la pause cantine de 30 minutes (après 4 h de cours pour les petits, 6 h pour les plus grands),

- surveillance de la pause « cour » : lorsque les uns sont à la cantine, les autres sont dans la cour (pas de salles de permanence).

Un planning en salle des professeurs permet de s'organiser. Si un collègue chargé de surveillance est absent, pas sûr qu'un autre prenne sa place car le remplacement des heures de cours est prioritaire et à l'impossible nul n'est tenu, même en Allemagne ! Les élèves se surveillent alors tout seuls à moins que la direction n'assure cette tâche.

Cette organisation résulte d'une concertation interne, elle est propre à chaque établissement.

### **Aïe... un collègue est absent**

Son remplacement est automatiquement assuré par les collègues en poste.

Une absence annoncée à l'avance sera facilement gérée, sinon c'est la surprise. Nickie peut se retrouver à remplacer le

collègue de maths (l'horreur pour elle) : si celui-ci a envoyé un travail par fax, il suffit de mettre les élèves au travail, sinon, deux options :

- Nickie a ces élèves en tant que professeur de français, ils feront alors 1 h de français en plus dans leur semaine, l'heure de maths est perdue ;

- sinon il lui faudra improviser ! Un professeur sans autorité va souffrir, Nickie alias *die strenge madame Dittrich* n'a pas trop de souci mais elle espère cependant que les 45 minutes vont vite passer. L'administration essaie toujours de mettre devant les élèves un de leurs professeurs, le but étant que les élèves soient au travail. Ces remplacements sont d'un maximum de 3 par mois (règlement pour les fonctionnaires), horaire généralement respecté car sinon il faudra dédommager financièrement le collègue.

### **Chouette, mes élèves sont en sortie ?**

... il ne vous reste plus qu'à prendre les élèves du (des) collègue(s) qui les prend (prennent) sur vos heures !

### **Salaires : was verdienst du ?**

Plus d'heures au sein de l'établissement implique un salaire plus élevé... mais là aussi grande variation d'un *Land* à l'autre... Nickie (qui, chez nous, serait professeur certifié hors classe) gagne environ 4 000 euros brut par mois amputés à la source de 1 000 euros pour les impôts. La Thuringe rémunère chichement ses enseignants en comparaison avec les autres *Länder* : un enseignant bavarois gagnera 1 000 euros de plus chaque mois...

Le travail de coordonnateur, professeur principal peut donner droit à des réductions horaires mais pas à des primes.

Un salaire donc plus attractif en Allemagne (les chiffres de l'OCDE estiment à 60 000 euros le salaire annuel moyen d'un enseignant allemand après 15 ans d'exercice contre 40 000 en France pour un certifié) mais pourtant la pénurie d'enseignants frappe tous les *Länder* : des postes ne sont pas pourvus.

### **Moyenne d'âge et retraite**

La moyenne d'âge est particulièrement élevée dans le monde enseignant allemand. Il est fréquent que la majeure partie du corps enseignant d'un établissement dépasse les 55 ans. Quant à la retraite, elle est actuellement fixée à 67 ans... de quoi voir des réformes passer !

### **Ferien ?**

Côté vacances, 6 semaines l'été, 2 en automne, variable (de 1 à 2) à Noël, 1 semaine en février et 2 autres autour de Pâques. Chaque *Land* fixe ses dates de congés, de mi-juillet à fin août cette année en Thuringe, plus sympathique pour les retrouvailles franco-allemandes que le choix de mi-juin à fin juillet...

### **Effectifs ?**

Ils ne dépassent jamais la trentaine d'élèves (ce sont surtout les 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> classes les plus chargées) et sont plutôt autour de la vingtaine d'élèves ; Nickie est ahurie quand je lui annonce ma classe de seconde avec 36 élèves...

### **Des copies ?**

Dans son établissement, chaque élève doit avoir au moins 3 notes par semestre. Nickie en a une dizaine... elle passe donc régulièrement du temps à corriger des copies/devoirs, y compris le week-end.

Comme chez nous, d'un collègue à l'autre, d'une discipline à l'autre, le nombre de copies peut passer du simple au double.

## Évaluations

Au moins 3 notes par semestre sont exigées. Ce sont des notes pour des contrôles, des interrogations orales ou des travaux pratiques selon les compétences à évaluer en lien avec les programmes. En 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> classes, une date pour une grande interrogation semestrielle est fixée par le responsable du secondaire ; les autres sont déterminées individuellement par les enseignants. Mais la loi stipule que les élèves ne peuvent pas subir plus de deux interrogations écrites par semaine et pas d'interrogations deux jours consécutifs ! Il y a donc un grand calendrier en salle des professeurs où les collègues notent leurs dates... Les notes s'échelonnent de 1 à 6, 6 étant la plus mauvaise, 1 la meilleure.

## La prérentrée

*Die Vorbereitungs Woche* (semaine de prérentrée), une spécialité de l'ex-RDA qui perdure en Thuringe, s'est réduite à un jour à Berlin pour bien souvent ne jamais voir le jour à l'ouest. Lors de cette semaine, les professeurs prennent connaissance du planning des surveillances des pauses évoquées plus haut, de leur emploi du temps, des programmes et objectifs à tenir. Toutes sortes de réunions occupent la semaine :

- réunions par disciplines permettant de fixer les objectifs pour l'année (le nombre et le contenu des évaluations),
- réunions pour les projets (visites, sorties cinéma, voyages...),
- réunions pour les professeurs concernés par les classes de 1<sup>ère</sup> et terminale (fixer

les dates du contrôle continu notamment),

- réunions par niveau pour notamment mettre en commun des projets d'excursions, sorties cinéma, etc.

Chaque professeur est responsable d'une salle de cours, généralement là où il assure le plus de cours. Lors de cette semaine, le vendredi est consacré à son aménagement (décoration, affichages...).

Un planning (établi par le chef d'établissement en accord avec les collègues) fixe des réunions entre collègues pour évoquer la vie scolaire (2 h, 1 fois par mois), réunions disciplinaire (4/5 fois par an), des réunions des professeurs d'une même classe pour évoquer les cas des élèves (3 à 4 fois minimum par an).

*Die Hausordnung der Schule* (le règlement intérieur de l'établissement) est le résultat de longues discussions avec les élèves et leurs parents ; il est valable pour plusieurs années mais peut être repris selon les besoins. Ce sont les professeurs qui ont la charge de vérifier son respect (cela va du retard des élèves, à l'allumage du portable). Un cahier circule avec les élèves de cours en cours où chaque enseignant note les incidents ; le professeur principal est chargé d'interpeller les élèves et leurs familles en cas de problèmes répétés.

## Un bureau au lycée ?

Les établissements scolaires comportent des salles dites de préparation (*Vorbereitungsraum*) pour se retrouver entre collègues (d'une même discipline ou non). Ces salles sont petites et ne favorisent pas vraiment le travail personnel (correction des copies par exemple). Elles permettent de stocker tout le matériel nécessaire (magnétophones, manuels, affiches, ...) et comportent un ordinateur avec accès

internet. Nickie partage une salle avec 7 autres collègues rarement tous présents en même temps.



L'établissement comporte par ailleurs une salle des professeurs à la française avec une photocopieuse et des postes informatiques dans laquelle les différents plannings sont affichés.



### **Le système côté élève, la fin du mythe allemand ?**

Le nombre d'heures de cours hebdomadaire est fixé nationalement par niveau mais la répartition par discipline peut varier selon les établissements. En Thuringe, elle est fixée sur deux ans (*Doppelklassenstufen*) ; ainsi un élève peut avoir 3 h de français en 5<sup>ème</sup> et 2 h en 6<sup>ème</sup> ou 5 h en 6<sup>ème</sup> uniquement... répartition variable au sein de chaque établissement.

Les élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminale peuvent commencer les cours à 7 h 10 (Nullte Stunde) et terminer à 19 h... les deux der-

nières heures n'étant jamais consacrées aux maths mais plus souvent au sport ou à l'art. La journée sera alors entrecoupée d'une pause (non surveillée) de deux heures.

Les plus jeunes terminent à 13 h 40 ou 14 h 55 ; ils peuvent pratiquer des activités extrascolaires au sein de l'établissement (club poterie, orchestre, sport, théâtre, arts...) animées soit par des enseignants, soit par du personnel extérieur à l'établissement. Les enseignants volontaires voient leur horaire hebdomadaire diminué (négociation avec l'ensemble des collègues), les extérieurs sont financés par l'école sur un budget spécial.

Au niveau national, l'État fédéral a encouragé à partir de 2003 l'allongement de la journée à l'école (*Ganztagschule*) : cela vise à inciter les *Länder* à multiplier les écoles actives toute la journée et ne se limitant pas à l'enseignement durant la seule matinée (Source : Fondation iFRAP, think tank dédié à l'analyse des politiques publiques).

Les « heures » de cours durent 45 minutes, il y a classe du lundi au vendredi (le mercredi est un jour comme les autres). L'année scolaire est divisée en deux semestres. Un conseil de classe a lieu à l'issue de chaque semestre (présence de tous les enseignants mais pas de représentants des élèves) et un bulletin est transmis aux familles par le professeur principal.

Le redoublement d'une classe est rare, tout est fait pour l'éviter.

Pas de séries : jusqu'à la 10<sup>ème</sup> classe incluse, les élèves suivent un parcours généraliste imposé, ils sont regroupés dans des classes à l'identique de chez nous. À partir de la 11<sup>ème</sup>, les élèves choisissent les cours en fonction de leur projet futur. En Thuringe, l'allemand et les

maths doivent impérativement figurer chaque année. Un élève peut très bien choisir de ne plus faire de chimie mais un nombre de matières à suivre est imposé. Les élèves ne sont plus regroupés en classe (excepté en maths et allemand) mais selon les matières choisies (*Kurssystem*). Un élève pourra être contraint d'abandonner une matière faute d'enseignant ou d'autres volontaires. Les effectifs tournent autour de 20 quel que soit le niveau, le regroupement.

Devoirs à la maison : selon les ordres officiels (Thüringer Schulordnung actualisé en 2011), on compte avec 1 à 2 heures de travail personnel par jour. Les professeurs décident s'ils donnent des devoirs à l'écrit ou à l'oral. Nickie donne rarement des devoirs par écrit aux élèves de sa 12<sup>ème</sup> classe car ils ne vont pas passer d'examen écrit, mais seulement à l'oral ; ils ont plutôt des résumés de texte, des monologues à préparer qui seront corrigés en classe.

### **Abitur**

Cet examen, l'équivalent de notre baccalauréat, conclut l'enseignement secondaire. Tous les élèves d'un même *Land* passeront leur *Abitur* à des dates fixées par le rectorat. Une partie des épreuves (propres à chaque *Land*) se passent à l'écrit, d'autres à l'oral et une partie de la note correspond au contrôle continu. L'examen se déroule pendant une quinzaine de jours ; les élèves concernés n'ont plus cours mais tous les autres sont en classe avec cours jusqu'à la veille des vacances (pas de mois de juin sacrifié). La moyenne obtenue varie d'un *Land* à l'autre ; cette moyenne, avec de plus une observation fine des notes dans les matières fortes, décidera de l'admission à l'université. Il peut être difficile d'entrer à

l'université et beaucoup d'étudiants n'étudieront pas dans l'université de leur choix ou les disciplines souhaitées.

Une à deux semaines avant la fin des cours, l'établissement organise la remise des diplômes. Le cadre est très solennel, les élèves sont bien habillés (demoiselles en robe, jeunes hommes en costume) ; ils défilent au son de l'orchestre de l'école avec, dans l'assistance, leurs parents et famille élargie qui écoutent les discours. Chaque élève sera appelé par son professeur principal pour recevoir son diplôme, une fleur et une médaille de l'école.

Le soir même se déroule un bal (*Abiball*) organisé par les élèves ; l'entrée est payante, les familles et la direction sont systématiquement présentes. Si certains collègues s'y rendent chaque année, Nickie ne souhaite pas y assister estimant que ce moment appartient plus aux élèves et à leurs proches.

### **Ist es besser ?**

Nos discussions n'ont pas fini de nous étonner l'une et l'autre ! En 27 ans de carrière, d'un côté ou de l'autre du Rhin, les réformes se sont succédé, nous demandant de reprendre régulièrement nos cours en fonction des nouvelles instructions, des nouveaux programmes, des nouvelles technologies et injonctions pédagogiques du moment...

Toutes deux constatons que le niveau des élèves n'est pas le même au fil des ans, que le goût de l'effort se perd et que la maîtrise de la langue maternelle n'est plus aussi bonne. De part et d'autre, nous trouvons le métier plus difficile et nous nous attristons du manque d'étudiants volontaires pour prendre le relais.

Tableau comparé des scolarités en France et en Allemagne.

Source : CIDAL - Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne.

[www.cidal.diplo.de](http://www.cidal.diplo.de)

FRANCE			ALLEMAGNE				
Âge	Filières	Classe	Âge	Filières	Classe		
18	Lycée	Terminale	19	Abitur	Abitur	(13)	
17		1ère	18		Abitur	12	
16		2nde	17		Hauptschule	Realschule	11
14 ou 15		Collège	3e				Gymnasium
13 ou 14	4e		15	9			
12 ou 13	5e		14	8			
11 ou 12	6e		13	7			
10	CM2		12	6			
9	École Primaire	CM1	11	5			
8		CE2	Orientation				
7		CE1	10	Grundschule	4		
6		CP	9		3		
		8	2				
		6 ou 7	1				
5	École Maternelle		Kindergarten / Jardin d'enfants				
4			6				
3			5				
			4				
			3				

## L'ours de PLOT

Directeur de publication :  
 Bernard Egger  
 Responsables de la  
 rédaction :  
 Valérie Larose et Claudie  
 Asselain-Missenard  
 Maquette :  
 Nicole Toussaint et Jean  
 Fromentin  
 Impression : Horizon  
 (Gémenos)  
 Dépôt légal : avril 2014  
 Editeur : APMEP, 26, rue  
 Duméril 75013 Paris  
 Tél : 01 43 31 34 05  
 Site :  
<http://www.apmep.asso.fr>  
 Mèl : secretariat-  
 apmep@orange.fr  
**Abonnement** : 35 € / an ;  
 12 € / numéro  
 N° de Commission pari-  
 taire : 0714G85195  
 N° ISSN : 0397-7471  
 Sommaire en quatrième  
 page de couverture

Pour que les quatre numéros de PLOT arrivent dans vos boîtes aux lettres, une équipe de treize bénévoles s'active toute l'année : tous sont à la fois et tour à tour eux-mêmes auteurs, découvreurs d'articles, relecteurs attentifs, expérimentateurs de propositions pédagogiques, chargés de relations diplomatiques avec les auteurs, mandatés pour des réécritures en lien avec ceux-ci...

Claudie Asselain-Missenard et Valérie Larose chapeautent l'équipe, Nicole Toussaint et Jean Fromentin vous peaufinent de belles mises en page, François Bouyer vous met en ligne sommaires et précédents numéros, Pol Le Gall est l'auteur des dessins sans lesquels PLOT ne serait pas PLOT, Henry Plane se charge des pages « Histoire des maths », Brigitte Morel écrit des résumés pour Publimaths. Notre quintette féminin et plein d'enthousiasme est le cœur de l'équipe : Isabelle Flavier (relations avec les jeunes relecteurs), Cécile Kerboul (relations avec Publimaths), Séverine Lambert, Lise Malrieu (humeur et tableau noir) et Agnès Monfront.